

Nouvelle cité administrative d'Amiens

rue de la Vallée - rue Legrand d'Aussy



Effectif :

La cité administrative accueillera 14 services publics pour un total de 1041 agents.

Les Administrations recevant le plus d'agents seront :

- - DREAL : 174 agents
- - Agence Régionale de Santé : 150 agents
- - **DGFIP - ESI Amiens : 115 agents**
- - **DGFIP - DDFIP 80 (division des opérations comptables de l'État) : 88 agents**
- - **DGFIP - ENFiP (ACIF) : 6 agents**
- - Éducation nationale/Rectorat : 100 agents
- - DRAF : 100 agents
- - Agence de services et de paiements : 60 agents
- - DDPP : 45 agents
- - ADEME : 30 agents

Pour la DGFIP :

Les agents de l'ESI occuperont le bâtiment A>Nord (parcelle A10).

Les autres services de la DGFIP seront installés bâtiment C (parcelle A19) :

- ENFiP (ACIF) + ForPro -> bât C – rez-de-chaussée
- Centre de Gestion Financière (CGF) + Service Facturier (SFACT) du rectorat -> bât C - 5ème étage
- Service liaisons-rémunérations (SLR) -> bât C - 6ème étage

Calendrier :

- Livraison du bâtiment -> janvier 2024
 - Aménagement / ameublement -> février à mars 2024
 - emménagement ESI Amiens -> mai 2024
 - emménagement DDFiP 80 (division des opérations comptables de l'État : SFACT rectorat / CGF / SLR) -> juin 2024
-

Occupations des locaux - vie des agents:

Parking :

Au vu de la proximité avec la gare, le choix avait été acté dès le début du projet de ne retenir qu' 1 place de parking / 3 agents, soit :

- 80 places de parkings bât A et bât C (pour les véhicules de services et places PMR).
- 350 places de parking en location dans les 3 parkings proches (Perret / Amiens 2 / Gare-La Vallée).

Restaurant inter-administratif :

Des inquiétudes ont été avancées sur la capacité restreinte de 300 places de cantine pour 1 041 agents.

Il est vrai que le télétravail et la proximité avec d'autres commerces diminuent la quantité de places nécessaires. Plusieurs services de repas pourraient aussi se succéder pendant la pause méridienne.

Il est également prévu un service de repas à emporter.

Occupation des locaux :

Le flex-office a été rejeté par les agents DDFiP80 concernés par le déménagement. Il ne prendra pas place dans les locaux dédiés à la DDFiP 80.